

SÉLECTION READER'S DIGEST ET INFOSCORE S'EMBALLENT

À l'origine du litige : un consommateur qui reçoit un ouvrage non sollicité de **SÉLECTION READER'S DIGEST**.

L'hypothèse retenue par ce client est le retour d'un bulletin de jeu pour participer à un tirage au sort. Or, le choix de l'enveloppe retour (*enveloppe avec la mention « oui » ou enveloppe avec la mention « non »*) conditionne la commande de l'ouvrage présenté ou la simple participation au jeu.

Le consommateur conteste le procédé et indique être prêt à retourner l'ouvrage non désiré à condition d'être dédommagé des frais postaux.

SÉLECTION READER'S DIGEST s'obstine à éditer des courriers de relance puis de menace et le dossier est finalement confié à **INFOSCORE**, une société de recouvrement du groupe **ARVATO SERVICES**. Curieusement, la « créance » est désormais passée de 35,90 € à 45,90 €.

Les menaces pleuvent : *« À défaut de règlement amiable dans un délai de 72 heures, **SÉLECTION READER'S DIGEST** transmettra à un huissier de justice une requête en injonction de payer à votre encontre auprès du tribunal d'instance compétent, et ce, afin d'obtenir un titre exécutoire. »*

INFOSCORE continue la surenchère : *« Nous attirons votre attention sur le fait que le titre exécutoire que votre créancier pourrait obtenir autoriserait l'huissier, le cas échéant, à effectuer la saisie de vos biens immobiliers, une saisie-arrêt sur vos comptes bancaires ou autres procédures adaptées. »*

Une menace de saisie pour un montant de 45,90 € ? Bigre, quel zèle professionnel !

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)